

MANIFESTE DES MFR

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLE ET LÉGISLATIVES 2012

À l'occasion des élections présidentielle et législatives du printemps 2012, le mouvement des Maisons familiales rurales s'adresse aux partis politiques et aux candidats et apporte sa contribution au débat public



Une autre **approche** **de l'Éducation** est possible

50

**PROPOSITIONS
POUR CHANGER
DE PARADIGME
ÉDUCATIF**

RÉUSSIR
autrement

Février 2012

Expériences et savoir-faire des Maisons familiales rurales

Depuis 75 ans, les Maisons familiales rurales agissent au cœur des territoires ruraux.

Grâce à leur caractère associatif, elles permettent aux parents d'assumer leurs responsabilités dans l'éducation de leurs enfants (70 000 adhérents). Les Maisons familiales sont membres du mouvement familial (UDAF et UNAF) où elles font entendre la voix des familles dans le domaine de l'éducation.

Grâce à la richesse des initiatives des groupements de base qu'elles représentent (420 associations locales de formation et 70 associations fédératives en France, 1 000 centres de formation de type MFR répartis dans 30 pays dans le monde), elles assurent des missions d'intérêt général et de service public. Elles inscrivent ces interventions dans le cadre de l'économie sociale.

Elles développent des structures (gérées par 8 000 administrateurs et animées par 8 000 salariés) qui sont à la fois des lieux de formation, de développement et de progrès économique, social et humain au profit des communautés et des territoires sur les principes de l'éducation populaire.

Elles œuvrent, bien souvent à contre-courant, pour que la formation par alternance soit reconnue comme une formation à part entière. Elles ont conceptualisé la pédagogie de l'alternance « intégrative » et leur apport dans les sciences de l'éducation sur ce sujet est important.

Elles privilégient une éducation qui favorise un accompagnement de proximité et qui fait une large place à la citoyenneté. Elles s'inspirent du courant de « l'Éducation nouvelle » qui prône, entre autres, la prise en compte globale d'un individu dans toutes ses dimensions.

Elles mettent en œuvre des cycles de formation diversifiés : classes d'orientation (4^e et 3^e de l'enseignement agricole, seconde), diplômes technologiques et professionnels (CAP, Bac professionnel, Bac technologique, BTS, Licence professionnelle), qualifications diverses... tant pour les jeunes que pour les adultes.

Elles sont un partenaire actif et loyal de l'enseignement agricole où elles revendiquent une place originale. Elles représentent la deuxième composante de l'enseignement agricole avec 52 000 élèves.

Elles s'adaptent aux mutations du monde rural en proposant aux artisans, commerçants, PME, structures de services à la personne de nouvelles formations conduites par apprentissage en relation avec les Conseils régionaux. Avec 12 000 apprentis, elles contribuent à l'essor de l'apprentissage.

Elles participent à la formation professionnelle continue de plusieurs milliers de chefs d'entreprise, de salariés ou de demandeurs d'emploi chaque année.

Elles s'investissent dans la coopération internationale et soutiennent de nombreux programmes de formation rurale dans plusieurs pays à travers le monde, en collaboration avec l'Agence française de développement (AFD) et la Fondation des MFR dans le monde.



Les Maisons familiales rurales sont souvent citées pour leurs bons résultats en matière

d'insertion professionnelle des jeunes, leur capacité à mobiliser plusieurs partenaires autour d'un projet commun, leur approche anticonformiste de l'Éducation et leur rôle dans l'animation des territoires.

Le **projet** des Maisons familiales rurales

Oser la responsabilité pour préparer l'avenir

La responsabilité est au cœur de l'action de notre mouvement depuis son origine. C'est parce qu'ils voulaient assumer leurs responsabilités que les parents se sont regroupés pour créer la première Maison familiale. Dans un contexte bien différent, les Maisons familiales poursuivent aujourd'hui leur action pour répondre à la volonté des familles d'agir pour leurs enfants, à celle des professionnels d'agir pour l'avenir de leurs métiers, à celle de tous d'agir pour un territoire vivant et accueillant.

La responsabilité est aussi au cœur de l'acte éducatif. L'éducation commence par des personnes qui se sentent responsables d'autres personnes. L'éducation vise l'entrée en responsabilité de celui à qui on s'adresse. Elle vise l'être et non la seule maîtrise de connaissances. À l'heure de la généralisation des contraintes juridiques, administratives, scolaires, il importe de se centrer sur l'essentiel : l'acte éducatif est d'abord un acte de responsabilisation.

La responsabilité est enfin au cœur des débats actuels entre acteurs sociaux, politiques, économiques, au point qu'on parle même d'une éthique de la responsabilité. C'est une éthique où chacun cherche à mesurer les conséquences de ses actions sur le monde.

Se mobiliser pour la responsabilité, c'est se déclarer partie prenante de l'évolution des territoires. Une des caractéristiques des Maisons familiales rurales, c'est non seulement d'être un mouvement d'éducation mais aussi d'être un mouvement associatif ancré dans le local, dans un tissu social, économique, culturel vivant. Or, ce tissu ne reste vivant que si les hommes s'y impliquent. Sans la capacité à faire émerger des projets, à attirer des jeunes, les territoires sont toujours menacés de devenir des déserts.

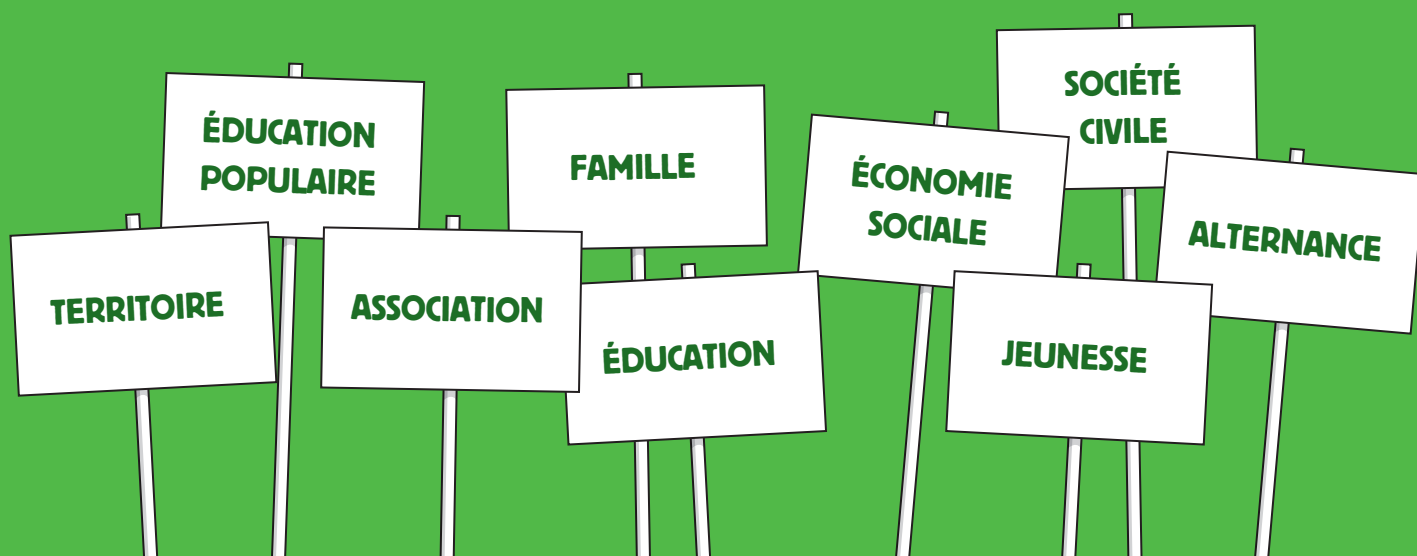
Insister sur la responsabilité, c'est souligner la part que chaque Maison familiale et que chacun de ses membres peut prendre pour apporter sa pierre à la construction d'une société plus équilibrée et plus humaine.



Les Maisons familiales rurales ont la volonté de renouveler leurs ambitions originelles en les adaptant aux réalités d'aujourd'hui.



Elles souhaitent répondre aux défis éducatifs et à ceux du monde rural et plus globalement à ceux de notre société.



Souhaits des Maisons familiales rurales

Les Maisons familiales rurales attendent de la part du prochain président de la République, du futur gouvernement et des élus de la nation :

LE RESPECT DE LEUR IDENTITÉ

Les Maisons familiales rurales, émanations de groupements locaux qui travaillent à une société plus équilibrée, souhaitent pouvoir renforcer leurs capacités d'initiative avec le soutien moral et financier des collectivités locales et de l'État. Devant les risques de normalisation, elles demandent que leur liberté associative et leurs particularités soient respectées et reconnues...

1 Dans leur rôle d'association familiale

Les parents jouent un rôle de premier plan dans l'éducation de leurs enfants. Les Maisons familiales rurales demandent de :

- Reconnaître le rôle des familles et leurs responsabilités en matière d'éducation.
- Apporter une aide aux parents afin qu'ils prennent toute leur place dans la formation de leurs enfants, du choix de l'orientation jusqu'à l'insertion professionnelle.
- Considérer les associations familiales et les acteurs de la société civile.

2 Dans leurs relations avec l'État

Les lois sur l'enseignement agricole de 1984, dites lois Rocard, reconnaissent les associations Maisons familiales rurales en tant que partenaires du service public d'éducation. Les Maisons familiales rurales demandent :

- Le respect de cette originalité prévue par le législateur en 1984, même dans les pratiques associatives et pédagogiques quotidiennes.
- La possibilité de créer de nouvelles Maisons fami-

liales rurales et leur contractualisation en étroite relation avec les dynamiques locales de développement.

- Une considération des ministères de l'Éducation nationale, de la Jeunesse, de la Santé et de l'Emploi pour les actions des Maisons familiales en faveur de la formation et de l'insertion des jeunes.

3 Dans leurs relations avec les collectivités territoriales

Les Maisons familiales impliquées au niveau territorial agissent, par leur offre de formation, pour le développement socioéconomique de tout un bassin de vie. Les Maisons familiales rurales demandent :

- Une réflexion approfondie sur la gouvernance entre les associations et les collectivités territoriales.
- La prise en compte de la spécificité de leurs centres de formation d'apprentis (CFA) composés de plusieurs associations réparties dans le milieu rural.
- La mise en place de relations contractuelles entre les collectivités territoriales et les Maisons familiales pour une reconnaissance de leurs actions multidimensionnelles en faveur de l'animation du milieu rural, du développement durable, de l'insertion, de l'orientation, du lien social, de l'emploi.

UNE AMBITION À LA HAUTEUR DES ENJEUX

Les Maisons familiales rurales ont toujours été économes des deniers de l'État et de ceux des collectivités. Elles pensent toutefois que pour conduire une éducation de qualité un redéploiement des moyens est nécessaire au profit...

1 Des familles

Les familles modestes contribuent financièrement plus que d'autres aux dépenses d'éducation. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

- Plus de justice dans les aides attribuées aux familles durant la scolarité de leurs enfants.
- Un soutien accru pour les familles dont les enfants choisissent une formation professionnelle aux coûts élevés.
- L'augmentation des bourses pour les élèves internes.

2 De la jeunesse

La politique de la jeunesse est devenue une réalité en soi. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

- Une valorisation des aides à la mobilité.
- Une reconnaissance symbolique de l'engagement associatif ou solidaire d'un jeune dans l'obtention de tout diplôme (traduite par l'obtention de points supplémentaires par exemple).
- La possibilité pour un apprenti ou un jeune travailleur d'utiliser l'internat d'un établissement scolaire, en fonction des disponibilités, pour résoudre ses problèmes de logement.

3 De l'enseignement agricole

L'enseignement agricole est unanimement reconnu pour ses bons résultats et sa présence au sein du système éducatif est indiscutablement une richesse. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

- L'ouverture de nouvelles classes (bacs professionnels et BTS) pour permettre l'adaptation de l'appareil de formation aux évolutions et aux besoins.

■ La fin de la limitation des effectifs d'élèves et la possibilité de faire évoluer leurs contrats en fonction des besoins.

■ Une dotation budgétaire suffisante de l'enseignement agricole afin que chacune de ses composantes (enseignement public, enseignement privé, Maisons familiales rurales) remplisse correctement ses missions.

■ L'élaboration d'un projet propre à développer l'enseignement agricole.

4 Des associations

Les associations ont un rôle important qui complète celui de l'État et des collectivités territoriales. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

- La création d'un fonds de soutien pour les associations qui ont des actions de service public en matière d'insertion professionnelle, d'emploi, de lien social et d'animation des territoires.

5 De l'apprentissage et de la formation continue

Les Régions ont en charge l'apprentissage et la formation professionnelle continue. Les Maisons familiales rurales souhaitent :

■ La mise à plat du financement de l'apprentissage, une équité de financement entre les CFA dans une région et entre les régions, et une réelle péréquation entre les territoires.

■ La fin des appels d'offres qui mettent en concurrence les organismes de formation pour les actions d'intérêt général, sur le seul critère du moins-disant sans tenir compte de la qualité des prestations offertes.



Une autre approche de l'Éducation est possible :

50 propositions pour changer de paradigme éducatif

ORGANISER L'ÉDUCATION AUTOUR DE LA NOTION DE TERRITOIRE

Les MFR constatent qu'il n'y a pas d'éducation possible si les composantes d'un milieu ne prennent pas part à celle-ci.

Favoriser les établissements scolaires à dimension humaine

L'éducation est, avant tout, une affaire de relations. Les MFR préconisent de :

- 01 Valoriser les structures de petite taille.
- 02 Organiser les établissements en réseaux.
- 03 Faire en sorte que les centres de formation soient des lieux qui rassemblent les élus, les responsables économiques, les familles, les jeunes, les enseignants pour qu'ils réfléchissent, ensemble, à leur avenir.

Enraciner les centres de formation dans leur territoire

L'éducation est source de développement, de progrès et de lien social. Les MFR préconisent de :

- 04 Répartir les centres de formation équitablement sur le territoire.
- 05 Éviter de raisonner en pôles d'excellence.
- 06 Transformer les établissements scolaires en centres de formation tout au long de la vie et d'animation au profit d'un territoire.

Développer des internats de qualité

L'internat est un réel atout éducatif et permet l'apprentissage de la vie sociale. Les MFR préconisent de :

- 07 Multiplier les internats, au plus près des besoins.
- 08 Offrir une vie résidentielle de qualité ouverte sur le territoire.
- 09 Intégrer l'internat dans le dispositif éducatif.

FAVORISER LE PARTAGE DES QUESTIONS ÉDUCATIVES

Les MFR constatent qu'il faut considérer chaque apprenant non pas comme un individu isolé mais comme un membre à part entière d'un groupe social.

Instaurer un dialogue élargi

L'Éducation demande une mobilisation de tous les acteurs de la société.

Les MFR préconisent de :

- 10 Faire interagir des personnes aux statuts multiples (enseignants, parents, chefs d'entreprise...) dans les processus d'apprentissage et éducatifs.
- 11 Stimuler la culture de l'accueil des jeunes dans les entreprises.
- 12 Faire travailler les jeunes et les adultes d'un même territoire sur des projets communs.

Ouvrir les centres de formation sur le monde

L'Éducation des jeunes ne se joue pas uniquement dans la salle de classe. Les MFR préconisent de :

- 13 Impliquer les jeunes dans des démarches collectives, des actions citoyennes et d'ouverture au monde.
- 14 Mettre l'apprenant dans différentes situations qui le sortent de son rôle passif d'élève.
- 15 Réfléchir à des processus de socialisation hors de l'école.

PRIVILÉGIER UNE PÉDAGOGIE DU RÉEL

Les MFR constatent qu'une éducation basée sur l'expérience et l'observation permet de motiver et de faire réussir un grand nombre de jeunes.

Reconsidérer les savoirs scolaires

Une pédagogie de l'action facilite l'intégration des savoirs. Les MFR préconisent de :

- 16 Concevoir les « savoirs » scolaires en lien avec la vie de tous les jours.
- 17 Encourager les schémas de pensée allant du concret à l'abstrait.
- 18 Donner du sens aux apprentissages.

Rendre les jeunes actifs

L'élève apprend d'autant mieux qu'il est responsable de ses processus d'apprentissage. Les MFR préconisent de :

- 19 Permettre aux jeunes d'être acteurs de leur formation.
- 20 Réorganiser les temps scolaires au profit d'activités créatrices.
- 21 Plaider pour une pédagogie du questionnement.

DÉVELOPPER UNE POLITIQUE AMBITIEUSE POUR L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

Les MFR constatent le manque d'ambition pour l'enseignement technique.

Améliorer la lisibilité de l'enseignement professionnel

Les familles et les jeunes ne se retrouvent plus dans les nombreuses voies de formation proposées.

Les MFR préconisent de :

- 22 Raisonner la cohabitation entre le lycée professionnel et l'apprentissage.

23 Rapprocher la voie technologique et la voie professionnelle.

24 Étudier le rôle respectif de l'État et des régions au niveau de l'enseignement professionnel et prendre en compte les ministères qui proposent des formations techniques : Santé, Agriculture, Jeunesse et Sport...

Faire une réelle place à la pratique de l'alternance

L'alternance n'est pas une formule éducative réservée aux jeunes en difficulté scolaire. Les MFR préconisent de :

25 Faciliter le passage d'un statut d'alternant scolaire à un statut d'apprenant sous contrat de travail et vice versa.

26 Favoriser la mixité des statuts dans un même groupe en formation.

27 Prendre en compte les doubles coûts de l'alternance : en centre de formation et en entreprise (hébergement, repas, transport).

Poursuivre la rénovation de la voie professionnelle

La rénovation de la voie professionnelle est en cours. Elle doit être achevée et réfléchi en prenant en compte la formation scolaire, l'apprentissage et les contrats de professionnalisation. Les MFR préconisent de :

28 Valoriser les classes de CAP qui constituent un premier palier de qualification indispensable pour de nombreux jeunes.

29 Offrir des parcours de réussite du CAP au BTS.

30 Élargir encore les possibilités de passerelles.

Encourager le développement de l'apprentissage

L'apprentissage est une authentique voie de réussite à condition de renforcer la qualité de ses pratiques. Les MFR préconisent de :

31 Prévenir la constitution de deux filières différenciées : une filière composée des CFA traditionnels et une filière haut de gamme dans l'enseignement supérieur.

32 Généraliser l'alternance scolaire dans toutes les classes de seconde professionnelle même en CFA.

33 Lutter contre les ruptures de contrat en développant des parcours préparatoires à l'apprentissage à tous les niveaux de l'enseignement.

34 Réfléchir aux qualifications spécifiques des formateurs de CFA et les accompagner par une formation pédagogique adaptée.

35 Simplifier le cadre législatif de l'apprentissage.

Réinventer des parcours promotionnels tout au long de la vie

L'ascenseur social est aujourd'hui en panne. Les MFR préconisent, en conséquence, de :

36 Reconstruire une vraie politique de promotion sociale.

37 Faire bénéficier des actions de formation continue à ceux qui ont bénéficié, moins que d'autres, de la formation initiale.

38 Prendre en compte l'engagement associatif dans la validation des parcours.

PERMETTRE L'ACCÈS DES JEUNES À L'EMPLOI

Les MFR constatent que l'emploi constitue la première condition de l'autonomie des jeunes.

Faciliter le passage progressif de la formation à l'emploi

Une activité professionnelle avec des adultes permet à de nombreux jeunes de se valoriser et de prendre confiance. Les MFR préconisent de :

39 Conseiller aux jeunes d'acquérir une expérience, même courte, du monde du travail.

40 Inciter à un temps de rupture (expérience professionnelle, voyage, stage à l'étranger) entre le Bac et l'inscription à l'Université.

41 Encourager un mois de stage dans une autre région ou dans un pays européen pour les CAP et les Bacs professionnels, un stage longue durée à l'étranger pour les BTS.

Accompagner le projet personnel

L'orientation se construit grâce à des activités variées conduites à la fois dans le milieu scolaire, le milieu social et le milieu familial. Les MFR préconisent de :

42 Mettre en place un portefeuille de compétences pour toute personne en formation.

43 Assurer un suivi personnalisé de chaque jeune durant la formation.

44 Introduire dans les programmes des modules obligatoires « recherche d'emploi » et « création d'entreprise » pour tous les cycles professionnels, du secondaire à l'Université.

RÉFLÉCHIR AU MÉTIER D'ENSEIGNANT

Les MFR constatent les besoins d'évolution du métier d'enseignant pour répondre aux défis éducatifs.

Imaginer de nouveaux profils d'enseignants

Suivant l'âge des jeunes et les cycles de formation, les compétences requises des enseignants ne sont pas les mêmes. Les MFR préconisent de :

45 Repenser le métier en dehors des seules compétences disciplinaires.

46 Différencier les métiers de l'enseignement (Collège, Lycée, Enseignement professionnel...).

47 Préparer les enseignants à être aussi des animateurs et des accompagnateurs de projets.

Innover dans les pratiques

Enseigner demande des connaissances techniques et le sens du relationnel. Les MFR préconisent de :

48 Développer une formation pédagogique et une préparation au métier de qualité.

49 Amplifier le travail d'équipe.

50 Réfléchir à des allers et retours possibles entre les métiers de l'enseignement et d'autres métiers.

Les Maisons familiales rurales plaident pour que l'éducation soit, demain, la principale source du développement économique, social et humain de notre pays.

Pour tendre vers cet objectif, elles pensent qu'il est temps de changer de paradigme éducatif et **défendent l'idée d'une éducation globale** qui :

- se réorganise autour des territoires pour y puiser des ressources, une vision, une assise identitaire
- fasse des forces économiques et sociales (entreprises, services publics, associations...) des acteurs parties prenantes de l'éducation
- soit un puissant levier au service de la société
- redonne aux parents la place essentielle qu'ils doivent y tenir
- sache renouer avec l'éducation et la culture populaire
- prenne en compte tous les talents

- mette les enfants, les adolescents ou les étudiants dans une dynamique de création et en situation de façonner leur avenir
- se préoccupe du bien-être des jeunes
- s'attache à la réussite des jeunes au-delà de toute compétition
- explique aux enseignants qu'ils ne pourront pas réussir seuls
- ...

Le monde éducatif ne peut pas rester figé dans une société qui évolue sans cesse. Les Maisons familiales rurales sont **convaincues que demain sera plus humain et que chacun pourra accéder à sa dignité** de femme et d'homme si la société sait proposer une éducation, sans cesse renouvelée qui bouscule les certitudes, qui sache innover et qui soit l'affaire de tous.

**LES MFR
S'ENGAGENT
AVEC
D'AUTRES**

Le mouvement des Maisons familiales rurales a également participé à l'élaboration du manifeste du Groupe Monde Rural « **Ruralité, vitalité, modernité** » et des « **Cinq propositions pour un quinquennat de développement durable et solidaire** » de Coordination Solidarité Urgence Développement (SUD).

Une autre **approche de l'Éducation** est possible